

n° 340
16/02/2021

Origine de l'eau

Le réseau d'eau potable de votre commune est alimenté par le forage de La Bonneville-sur-Iton. L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Périmètres de Protection

Le captage d'eau est protégé par une déclaration d'utilité publique.

Gestion du service de l'eau

La gestion est assurée par la communauté de communes du Pays de Conches.

Contrôles sanitaires réglementaires

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 3 échantillons prélevés en production et des 11 échantillons prélevés en distribution. Elle ne tient pas compte de l'influence des matériaux des canalisations pouvant impacter la qualité de l'eau de certains secteurs spécifiques de la zone de distribution.

Conseils



Après quelques jours d'absence, et dès plusieurs heures dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un adoucisseur, veillez à l'entretenir régulièrement. Assurez-vous de disposer d'un robinet d'eau froide non adouci pour la boisson et la cuisine.



Par sécurité, un taux minimal de chlore est maintenu. Mettre une carafe ouverte au réfrigérateur permet d'éliminer ce goût.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter :

- l'affichage en mairie ;
- le site Internet du Ministère en charge de la santé ;
- le site Internet de l'ARS de Normandie :

www.ars.normandie.sante.fr

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2020 est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

EAU DE TRES BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

Taux de conformité : 100 %

Nombre d'analyses : 14

TURBIDITE

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matière en suspension. Le maximum réglementaire est 2NFU au robinet.

EAU CONFORME A LA REFERENCE DE QUALITE

Taux de conformité : 100 % Maximum : 0.32 NFU

Nombre d'analyses : 14

DURETE (OU TH)

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire.

EAU CALCAIRE

Moyenne : 28°F Maximum : 28°F

Nombre d'analyses : 3

Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

FLUOR

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L.

EAU PEU FLUOREE

Moyenne : 0.0 mg/L Maximum : 0.0 mg/L

Nombre d'analyses : 1

Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé

NITRATES

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

EAU CONTENANT DES NITRATES

Moyenne : 42 mg/L Maximum : 43 mg/L

Nombre d'analyses : 3

L'eau peut être consommée sans risque pour la santé

PESTICIDES

Environ 300 pesticides différents sont recherchés. Le maximum réglementaire est 0,10 µg/L. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE POUR LES PESTICIDES ANALYSES

Aucun dépassement de la limite de qualité n'est observé

Moyenne : 0.03 µg/L Maximum : 0.03 µg/L

atrazine déséthyl

Nombre d'analyses : 1

ALUMINIUM

Elément pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. Le maximum réglementaire est 200 µg/L.

EAU NE CONTENANT PAS OU PEU D'ALUMINIUM

Moyenne : 0 µg/L Maximum : 0 µg/L

Nombre d'analyses : 1



La ressource en eau potable est fragile. Réduire les apports en produits chimiques dans les sols (pesticides, engrais...) contribue à mieux la protéger